

4

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO  
Travail \* Démocratie \* Paix

SECRETARIAT GENERAL  
DU GOUVERNEMENT

32-102

Décret n° 90-559 du 29 Septembre 1990  
portant détachement de Monsieur Anatole  
GOMAKICK auprès de la Communauté Econo-  
mique du Bétail, de la Viande et des  
Ressources Halieutiques.

LE PRESIDENT DU COMITE CENTRAL DU PARTI CONGOLAIS  
DU TRAVAIL, PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE, CHEF DU  
GOUVERNEMENT,

Vu la Constitution ;

Vu la loi n° 021-89 du 14 Novembre 1989 portant Refonte du  
Statut Général de la Fonction Publique ;

Vu le traité du 8 Décembre 1964 instituant une Union Doua-  
nière et économique de l'Afrique Centrale ;

Vu le décret n° 89-631 du 7 Août 1989 portant nomination du  
Premier Ministre ;

Vu le décret n° 90-513 du 1er Septembre 1990 portant nomina-  
tion des Membres du Gouvernement ;

Vu le décret n° 90-514 du 1er Septembre 1990 portant organi-  
sation des intérim des Membres du Gouvernement ;

En Conseil des Ministres ;

DECRETE :

Article 1er. Monsieur (Anatole) GOMAKICK, Vétérinaire Inspecteur en  
Chef, est placé en position de détachement auprès de la Communauté  
Economique du Bétail, de la Viande et des Ressources Halieutiques  
pour y exercer les fonctions de Directeur Général.

.../...

Article 2. La rémunération de Monsieur (Anatole) GOMAKICK sera prise en charge par la Communauté Economique du Bétail, de la Viande et des Ressources Halieutiques qui est en outre redevable, envers la Caisse de Retraite des Fonctionnaires, de la contribution patronale pour la constitution des droits à pension.

Article 3. Le présent décret, qui prend effet à compter de la date de prise de fonctions de l'intéressé, sera publié au Journal Officiel.

Fait à Brazzaville, le 29 Septembre 1990

Par le Président du Comité Central  
du Parti Congolais du Travail,  
Président de la République, Chef  
du Gouvernement,

Le Premier Ministre

Général d'Armée Denis SASSOU-NGUESSO.-

Le Ministre des Finances  
et du Budget

Alphonse Souchlaty POATY.-

Le Ministre d'Etat, Ministre  
de la Jeunesse et du Développement Rural,

Edouard GAKOSSO.-

Gabriel OBA-APOUNOU.-

Le Ministre du Travail et de  
la Sécurité Sociale

Jeanne DAMBENDZET.-